

ING International Currency Management Fund

Sicav de droit luxembourgeois
Siège social: 52, route d'Esch, L-470 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 40.811
Représentant officiel: ING Bank (Suisse) S.A., 30, av. De Frontenex, Genève

Les actionnaires sont invités à assister à:

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING Luxembourg sis à L-2965 Luxembourg, 46-48 route d'Esch, le 19 janvier 2005, à 15 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1. Rapports du conseil d'administration et du Réviseur d'entreprises
- 2. Approbation des comptes au 30 septembre 2004
- 3. Affectation des résultats
- 4. Décharge aux administrateurs
- 5. Nominations statutaires
- 6. Divers

Pour être admis à l'assemblée générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Bank (Suisse) S.A., et faire part de son désir d'assister à l'assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au conseil d'administration leur intention de prendre part à l'assemblée.

Pour la Suisse, le service de paiement, le lieu d'exécution et le for sont au siège du représentant.
Les statuts, le prospectus, le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès de ING Bank (Suisse) S.A., av. de Frontenex 30 – 1211 Genève, le représentant en Suisse.

272499